

Une brève introduction aux processus délibératifs

Florence Morestin (CCNPPS)

Conférence de l'ACSP
Edmonton, 13 juin 2012



Centre de collaboration nationale
sur les politiques publiques et la santé
National Collaborating Centre
for Healthy Public Policy

*Institut national
de santé publique*
Québec

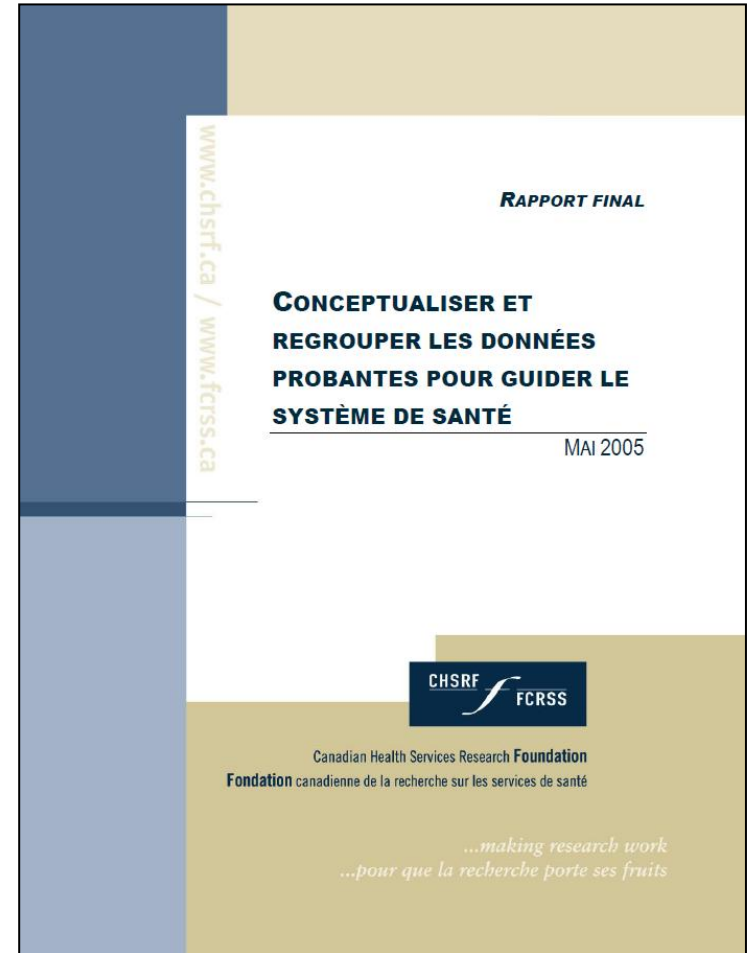
Basé sur ou informé par les données probantes (Keeling, 2011)

- Objectif commun : Repérer et utiliser les meilleures données probantes disponibles au moment de planifier et mettre en œuvre des interventions
- Différence :
 - Prise de décision basée sur les données probantes : Les données scientifiques sont à la base de la décision
 - Prise de décision informée par les données probantes : Différents facteurs, souvent en concurrence avec les données scientifiques, jouent un rôle dans la prise de décision

Au sujet des données probantes et des processus délibératifs

Lomas *et al.*, 2005 :

- « Les données probantes sont essentiellement incertaines, dynamiques, complexes, contestables et rarement complètes » (p. 10)
- Doivent être interprétées et complétées par des **données « informelles »** issues de l'expérience locale
- Les **processus délibératifs** offrent un moyen de combiner différents types de données de façon transparente et explicite



Lomas, J., Culyer, A. J., McCutcheon, C., McAuley, L. et Law, S. (2005). *Conceptualiser et regrouper les données probantes pour guider le système de santé*. Ottawa : Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Consulté en ligne à : http://www.fcrrs.ca/migrated/pdf/insightAction/evidence_f.pdf

Une définition (Gauvin, 2009)

Processus délibératif :

Un processus permettant à un **groupe** de recevoir et d'échanger de l'**information** et de faire l'**examen critique** d'un enjeu en vue d'**éclairer la prise de décision**

Deux grandes approches (Gauvin, 2009)

1. Application des connaissances issues de la recherche

- Établir des ponts entre experts et décideurs
- Co-production et co-interprétation de la recherche

2. Gouvernance démocratique

- Accent sur la participation de la société civile
- Prise en compte de la perspective du public
- Accroît la transparence et la légitimité de la prise de décision

Diversité des processus délibératifs :

1. Quel est l'objectif?

Prendre une décision

Formuler des recommandations

Formuler des énoncés de valeurs

Identifier ou clarifier des enjeux



Diversité des processus délibératifs :

2. Quand les initier?

Cela peut être à différentes étapes du processus de prise de décision ou du projet de recherche

3. Qui y participe?

Par ex. : experts, décideurs, groupes communautaires, citoyens, autres parties prenantes...

4. Quel est le degré de contrôle des participants sur le processus de prise de décision?

De la simple consultation, jusqu'au contrôle du processus de prise de décision

Ressources pour aller plus loin

- Série de **fiches d'information** produites par le **CCNPPS** (F.P. Gauvin)
<http://www.ccnpps.ca/117/Publications.ccnpps>
- Lavis, J. N., Boyko, J. A., Oxman, A. D., Lewin, S. et Fretheim, A. (2009). **SUPPORT Tools** for evidence-informed health Policymaking (STP) 14: Organising and using policy dialogues to support evidence-informed policymaking. *Health Research Policy and Systems*, 7(Suppl 1)(S14)
- **Hastings Center Report** Vol. 42, No. 2 March-April 2012 : Textes sur la délibération publique

